



Vérificateur général MANITOBA

COMMUNIQUÉ

Le 17 février 2023

Le vérificateur général lance des enquêtes sur les allégations à l'égard de municipalités

WINNIPEG – Le décret [343/2022 \(en anglais seulement\)](#) daté du 6 septembre 2022 demandait au vérificateur général Tyson Shtykalo d'effectuer un examen et un audit des activités et des comptes de plusieurs municipalités en vertu du paragraphe 16(1) de la Loi sur le vérificateur général.

À partir des résultats de procédures préliminaires, le vérificateur général a décidé d'examiner les allégations portées à l'égard des quatre municipalités suivantes :

- la municipalité rurale de WestLake-Gladstone;
- la municipalité rurale de St. Andrews;
- la municipalité rurale de West St. Paul;
- la municipalité rurale de Swan Valley Ouest.

Outre les allégations à l'égard de ces quatre municipalités, le vérificateur général examinera la surveillance des municipalités exercée par le ministère des Relations avec les municipalités et la voie suivie par ce ministère pour traiter les plaintes les concernant.

Le vérificateur général ne publiera aucun renseignement supplémentaire ni aucun détail sur les allégations avant la fin des examens et la publication du rapport public.

Pour en savoir plus sur nos audits en cours, veuillez consulter la page

<https://www.oag.mb.ca/fr/rapports-dauid/audits-en-cours/>.

À PROPOS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU MANITOBA

Le vérificateur général est un haut fonctionnaire de l'Assemblée législative chargé de fournir des garanties et des conseils indépendants aux députés. Au moyen de ses vérifications, le Bureau du vérificateur général s'efforce de déterminer des moyens d'améliorer le fonctionnement du gouvernement ainsi que la gestion de la performance et la communication à l'égard de cette dernière. On trouvera des renseignements additionnels au <http://www.oag.mb.ca/>

Renseignements :

Frank Landry, gestionnaire des communications

204.792.9145

frank.landry@oag.mb.ca